



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Genève, le 18 juin 2023

Résultat des votations Un signal très positif pour l'attractivité de Genève

- L'acceptation de l'imposition minimale permettra d'assurer le maintien des recettes fiscales en Suisse et de garantir la stabilité juridique indispensable aux entreprises internationales.
- Le rejet des initiatives 181 et 185 permet d'éviter une explosion des dépenses et de la fiscalité à Genève.
- La fiscalisation des immeubles occupés par leurs propriétaires trouve enfin une solution pérenne et équilibrée

Votation fédérale Imposition minimale

La FER Genève se réjouit du large soutien de la population et des cantons suisses à la mise en œuvre de l'imposition minimale pour les grands groupes d'entreprises. Ce projet permettra à la Suisse de garantir la sécurité juridique indispensable aux grandes entreprises internationales et assurera que les recettes fiscales supplémentaires découlant de cette imposition restent en Suisse.

Pour Philippe Fleury, directeur général de la FER Genève, «l'acceptation de ce projet est d'une grande importance pour l'arc lémanique qui abrite de nombreuses entreprises internationales. Cela permet de garantir le maintien, dans notre région, des grandes entreprises, des emplois et de recettes fiscales élevées».

Loi climat

La solution équilibrée et moderne proposée par la loi climat a séduit le peuple suisse, qui l'a largement soutenue. Les objectifs climatiques posés par notre pays pourront être poursuivis et atteints grâce à un encouragement de l'innovation et à un accompagnement adapté des entreprises vers la transition énergétique.

Loi COVID-19

LA FER Genève salue l'acceptation de la prorogation de certaines dispositions de la loi COVID-19. Bien que la situation sanitaire soit revenue à la normale, une reprise de l'épidémie, notamment lors de l'hiver 2023-2024, n'est pas exclue et cette prorogation permettra une réaction rapide des autorités sanitaires.





Votation cantonale

IN 181

L'initiative était tellement extrême que son acceptation était peu réaliste. Il n'empêche que la FER Genève est soulagée par le rejet de ce texte, qui aurait fait du canton un monstre étatique et une machine à déficits, sans proposer de solution adaptée à la problématique du chômage.

«En valorisant la semaine à 32 heures sans diminution de salaires, l'initiative aurait également potentiellement créé une distorsion de concurrence entre secteurs public et privé. En effet, si le premier, qui offre déjà des conditions salariales sensiblement plus élevées, l'avait introduite en priorité, cela aurait accentué les différences avec les entreprises du privé, qui n'auraient pu s'adapter sans mettre en péril leur survie», selon Philippe Fleury, directeur général de la FER Genève.

IN 184

L'adoption de l'IN 184 offre à Genève une solution raisonnable et moderne aux jeunes parents, pour leur permettre de s'investir davantage dans les premières semaines de vie de leur enfant. Cette proposition participe à la bonne conciliation entre vies professionnelle et familiale. La FER Genève s'en réjouit. Reste à lever maintenant les nombreuses incertitudes qui planent sur ce texte, et en premier lieu sa constitutionnalité.

IN 185

La FER Genève se réjouit du refus de l'initiative 185, qui visait à augmenter fortement l'imposition de la fortune, alors que Genève est déjà le canton le plus gourmand en la matière. Les entrepreneurs propriétaires de PME auraient été les premiers perdants puisqu'ils auraient supporté l'essentiel de la mesure par le biais de l'imposition de l'outil de travail. Cette initiative mettait inutilement en danger Genève, qui engendre déjà plus de recettes fiscales par habitant que n'importe quel autre canton.

Pour Ivan Slatkine, président de la FER Genève, «il est temps maintenant d'aborder les enjeux fiscaux de manière globale et d'arrêter de vouloir matraquer ceux qui supportent déjà l'essentiel du poids de l'impôt. A cet égard, la question de l'imposition de l'outil de travail doit venir au centre des débats».

LEFI

La FER Genève prend acte avec satisfaction de l'acceptation de la LEFI qui rétablit l'équilibre fiscal entre les anciens et les nouveaux propriétaires de villas et propriétés par étage (PPE) et qui, au moyen de différentes mesures d'accompagnement, consolide la fiscalité immobilière. Elle réduit aussi l'impôt sur la fortune.

Pour Stéphane Tanner, membre du comité directeur de la FER Genève, «la LEFI est une solution moderne et équitable, permettant de régler de manière pérenne la situation de l'évaluation fiscale des villas et des PPE occupées par leurs propriétaires, à la fois de manière transparente et conforme à la législation fédérale. Par ailleurs, la baisse de l'imposition de la fortune introduite par cette loi est une réponse partielle aux attentes des entrepreneurs en matière d'imposition de leur outil de travail ».



Intégrité numérique

La FER Genève salue l'acceptation du nouvel article constitutionnel sur l'intégrité numérique. Avec l'inscription d'un droit à l'intégrité numérique dans sa Constitution, le canton de Genève fait figure de pionnier et répond à une demande de la population d'intégrer les aspects concernant la vie numérique dans la protection globale de l'individu.

Votation communale

PAV

Ce projet ambitieux et moderne permettra l'urbanisation d'une parcelle importante en plein centre de la ville de Genève, offrant à plusieurs milliers de Genevois de nouvelles perspectives de logement, dans un cadre renaturé. Il s'agit d'une vision adaptée aux besoins de la population, orientée vers le bien-vivre.

Contacts:

Ivan Slatkine, président – 079 301 40 84 – ivan.slatkine@fer-dg.ch

Philippe Fleury, directeur général – 079 592 58 16 – philippe.fleury@fer-dg.ch

Stéphane Tanner, membre du comité directeur - 079 458 34 04 - stanner@tanner-conseil.ch

Stéphanie Ruegsegger, directrice politique générale – 079 203 20 43 – stephanie.ruegsegger@fer-ge.ch

La Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève) en bref

La FER Genève est une organisation patronale et économique faîtière, créée en 1928. Elle soutient les intérêts de plus de 80 associations professionnelles et de 29'000 entreprises membres, dont 9000 indépendants, tant sur le plan politique qu'économique. Ses adhérents sont représentatifs de tous les secteurs économiques (artisanat, industrie, services, entreprises multinationales, finance, etc.) et consistent pour deux tiers d'entre eux en des PME de cinq personnes au maximum. La FER Genève est active dans les secteurs des associations professionnelles et économiques, des caisses de compensation, de prévoyance et d'allocations familiales. Elle offre des services notamment dans les domaines du droit du travail, de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que dans la gestion des salaires.